

Objective : 11. Administrer de façon efficace et efficiente le Programme des langues officielles.  
 Objectif

Comments

Commentaires

of an audit system based on  
 integration of the audit  
 into the operational audit  
 the Department (see Goal

No. N <sup>o</sup>	Goals Buts	1979-80			Control Dates  Dates de contrôle	Comments Commentaires
		Results Projectés	1979-80 Achieved Réalisés	Résultats Action Suite prévue		
11.4	Vérifier de façon continue l'identification des exigences linguistiques des postes, le profil de la compétence requise et la capacité linguistique des titulaires.	X	X	M	V: 1982-1983	mécanismes pour tenir compte des exigences du système des permutants et des non-permutants.  b) l'élaboration d'un système de vérification reposant sur l'intégration partielle des activités de vérification aux services opérationnels de vérification oeuvrant au Ministère (voir 12.1 p. 34).
11.5	Corriger l'inégalité des exigences linguistiques dans chaque langue lorsque les postes deviennent vacants.	X	X	M	V: 1982-1983	voir 5, p.17

(1) Goal will be: (M) Maintained (R) Revised (E) Eliminated  
 But sera: (M) Maintenu (R) Révisé (E) Éliminé

(2) Dates of: (M) Monitoring (A) Auditing  
 Dates de: (S) Surveillance (V) Vérification